



DE
L'ABBAYE

Tél. 021 841 16 33
Fax 021 841 19 72
municipalite@labbaye.ch

Au Conseil Communal

1344 L'Abbaye

Réf.

Préavis N° 2 / 2009 - Crédit complémentaire pour la rénovation de la route et éclairage de la rade du Pont

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Les travaux qu'a connus Le Pont l'an passé se sont déroulés à satisfaction de tous. Les remarques que nous avons recueillies, tout comme le professionnalisme de l'entreprise Martin et de son chantier ont été grandement appréciés.

La Municipalité a demandé un état des lieux financier au Bureau technique Thorens qui lui a été remis récemment. Ainsi, nous avons été forcés de constater que le coût de ces travaux irait bien au-delà de nos attentes, soit le crédit de fr 2'341'000.- octroyé par le préavis 5/2007.

En préambule, nous tenons à vous faire comprendre toutes les difficultés techniques survenues en cours de chantier et d'expliquer tous les aspects de ce dépassement financier au moyen du document technique élaboré par la direction des travaux, le bureau technique Thorens au Brassus.

A l'époque, la Municipalité n'a pas jugé indispensable l'étape du crédit d'étude qu'aurait pu voter le Conseil. Cela apparaissait comme une charge supplémentaire facile à éviter. Ces sondages et études prévisionnels uniquement nous auraient coûté fr 70'000.- (fr 47'000.- génie civil, fr 15'000.- honoraire d'ingénieur et fr 8'000.- taxe, divers et imprévu). À l'image de la restauration d'une vieille maison, la découverte, lors du démontage, de l'ampleur des mesures à prendre va grandissant et les surprises tant techniques que géologiques allaient de toutes façons devoir être assumées.

A noter que la plus-value pour un revêtement de couleur (granulat de couleur *Pierre du Jura* de toute la zone de dégagement coté maison) n'est pas prise en compte dans ces chiffres. Ce choix de votre Conseil a été consenti hors préavis et se monte à fr 211'000.-.

Des économies peuvent déjà être signalées telles que:

1. La barrière une fois terminée coûtera moins que prévu
2. Le devis de la SEVJ lui aussi ne sera vraisemblablement pas atteint.

Aujourd'hui, ce bilan vous est proposé sous la forme d'un préavis de crédit complémentaire de 1,4 million qui permettra d'achever cette rénovation.

Génie civil

Installation de chantier

Cette partie ne pose pas de problème particulier, l'entreprise s'est installée sur la place de jeu et sur le nouveau parking existant.

L'installation sera, le cas échéant, déplacée sur le parking de la gare au printemps 2009.

Travaux préliminaires

Ces travaux correspondent aux travaux préparatoires, soit:

- démolition et l'évacuation de la barrière
- coupe des arbres

A la suite de l'enquête et à des remarques de citoyens, la Municipalité a décidé d'abattre tous les arbres des terrasses.

Ces travaux supplémentaires sont de Fr. 12'000.-



Terrassements

Les terrassements comprennent:

- Décapage de terre végétale
- Dégrappage de revêtement
- Démolition d'ouvrages
- Terrassement et fouilles (hors fouille commune avec eau potable)
- Evacuation des matériaux
- Pontonnages pour véhicules et piétons

Ces travaux ont été réalisés tels que prévus. La démolition d'ouvrages en béton (mur du quai et terrasses) représente 205 m³ supplémentaires à Fr. 79.- (démolition + évacuation) soit Fr. 16'200.-

Le béton du mur étant très friable, il a été décidé de le scier pour éviter de le démolir dans son intégralité: le coût du sciage est de Fr. 85'000.-

Le coût total des compléments pour le terrassement est de Fr. 101'200.-

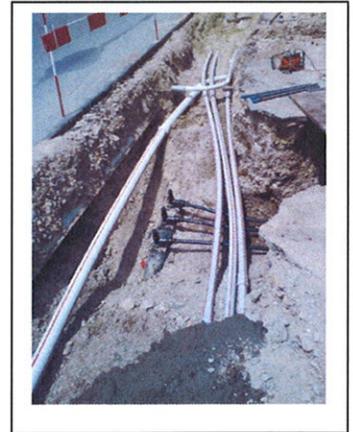


Conduites

Au vu des multiples demandes de Swisscom et des entreprises pour les nouvelles communications, la Municipalité a décidé de poser dans la fouille un tube supplémentaire pour répondre à une future extension sans devoir "rouvrir" la route. Cette plus-value se monte à fr 15'300.-.

Pour ce qui concerne les collecteurs d'eaux claires et usées, seules des réfections ponctuelles ou des petites modifications ont été apportées. Ces travaux correspondent aux prévisions.

Le coût total du tube supplémentaire est de fr 15'300.-.



Maçonnerie

Ce poste important comprend les travaux suivants:

- Fourniture et pose de caniveaux
- Remplacement des regards des chambres visite
- Pose des bordures en granit existantes et nouvelles
- Pose des pavés
- Fourniture et pose des planelles
- Réfection des murs en pierres (Moderne et Collège)
- Réfection et élargissement du mur du quai
- Réfection des terrasses
- Socles des luminaires

Plusieurs surprises ont été rencontrées lors de la réalisation de ces travaux:

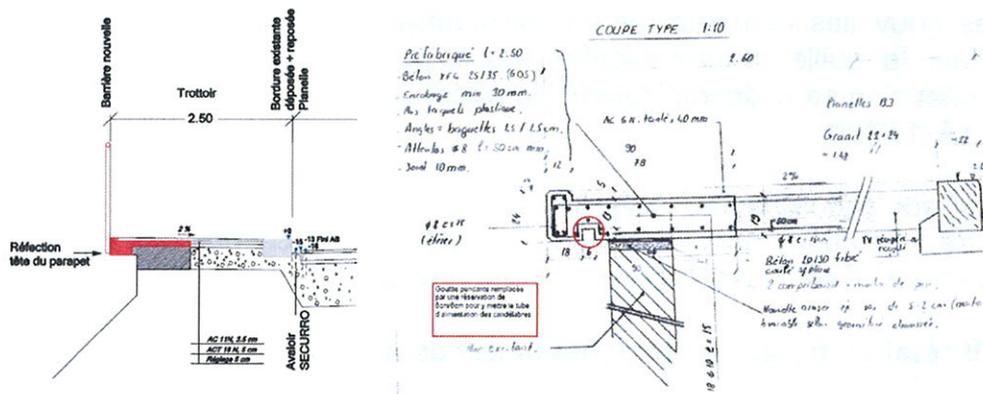
- Les cadres en béton supportant les couvercles des chambres étaient en très mauvais état et ont dû être systématiquement changés. Certaines chambres ont été entièrement refaites. Le montant prévu pour cette réfection était de fr 97'000.- et coûte finalement fr 186'000.-.



- La récupération des bordures en granit existantes a été moins importante. La plus-value pour l'achat de bordures neuves supplémentaires est de fr 16'000.-.



- Le concept de réfection et d'élargissement du mur du quai a du être entièrement revu. Le montant prévu pour ces travaux est passé de fr 89'000.- à fr 446'000.-.



- Les murs du Moderne et du Collège ont du être entièrement refaits, suite aux modifications demandées par la Commission. Le montant initialement prévu de fr 19'500.- est passé à fr 56'500.-.



- L'état des terrasses, après les avoir dégagées, s'est révélé très dégradé. Les interventions pour les réfectionner ont été plus conséquentes que prévu. Les dalles ont été démolies et refaites. Le coût est passé de fr 19'000.- à fr 78'000.-.



- Le début du trottoir, vers la place de jeu avait été construit sur une dalle en béton qui était en mauvais état. Elle a été remplacée par un mur en élément en "L". Le coût de ces travaux supplémentaires est de fr 25'000.-.



Le coût total des compléments pour les travaux de maçonnerie est de fr 583'000.-.

Matériaux et divers

Ces deux postes comprennent les différents matériaux à apporter pour la réfection de l'infrastructure soit les matériaux d'excavation, le sable, le béton d'enrobage, le ballast et la terre végétale.

Grâce à une gestion judicieuse des matériaux d'excavation à l'intérieur du chantier (mise en place de bennes et utilisation d'un dumper), une économie de fr. 78'000.- a été réalisée.

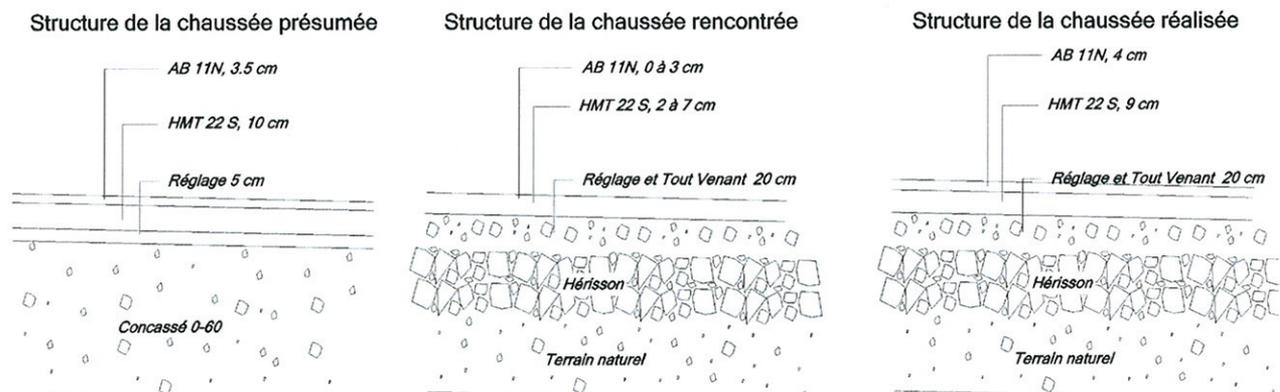
Revêtement

Les mesures de déflexion effectuées avant la mise en œuvre ont montré une excellente portance de la chaussée. Il avait donc été prévu de ne poser que la couche d'usure de la chaussée ainsi que quelques zones à refaire dans leur intégralité pour corriger les nouveaux niveaux de la route.

Lors du rabotage pour la mise à niveau avant la pose du tapis, il a été constaté que la couche de superstructure (HMT 22) était très mince voire inexistante par endroits.

La présence d'une couche de pierres concassées ou roulées, sur une épaisseur avoisinant les 25 cm (*ancien procédé nommé hérisson : pour éviter les remontées d'humidité, et servir d'assise à une dalle sur terre-plein*) n'a pas permis de mettre en évidence ces carences lors des mesures au déflectomètre.

La chaussée a donc dû être rabotée dans son intégralité et une couche de 9cm de HMT 22 a été mise en place sur toute la surface de la route.



La plus value due à ces modifications est estimée à :

fr. 17'000.- pour le rabotage et fr. 200'000.- pour les enrobés.



Suite aux remarques de la Commission, il a été décidé de réaliser le trottoir en couleur; Cette intervention représente un montant de fr 177'000.-.

Le coût total des plus-values pour les enrobés et tapis est de fr 394'000.-.

Régie

Ce poste comprend tous les petits travaux réalisés dans le cadre du chantier et non prévisibles en soumission. Ils sont comptabilisés au tarif horaire pour les hommes et les machines. Ce poste était devisé à fr. 40'000.- et c'est un montant de fr 60'000.- qui a été dépensé au 31 décembre 2008. Il comprend notamment :

- Les différents transports et dépôts de mobilier urbain à la STEP
- La place devant la propriété "Genier-Fornet"
- Remises en état et nettoyages pour le Slow Up
- Tous les piquages d'escaliers pour le passage des tubes en PE
- Divers travaux de fouilles en sous œuvre pour la mise en séparatif

Bilan génie civil

Tableau récapitulatif des coûts supplémentaires:

Positions	Montants	
Installation de chantier	SFr.	-
Travaux préliminaires	SFr.	12'000.00
Terrassements	SFr.	101'200.00
Conduites	SFr.	15'300.00
Maçonnerie	SFr.	583'000.00
Matériaux	SFr.	-78'000.00
Revêtements	SFr.	394'000.00
Régie	SFr.	20'000.00
TOTAL	SFr.	1'047'500.00

Barrières et mobilier urbain

La barrière réalisée est composée de moins d'éléments que celle prévue lors du projet. Initialement devisé à fr 248'500.-; le coût final sera de fr 135'000.-.



Le montant prévu pour le mobilier urbain correspond à fr 25'000.-; il reste inchangé.

Une économie de fr 113'500.- est prévisible pour ces objets.

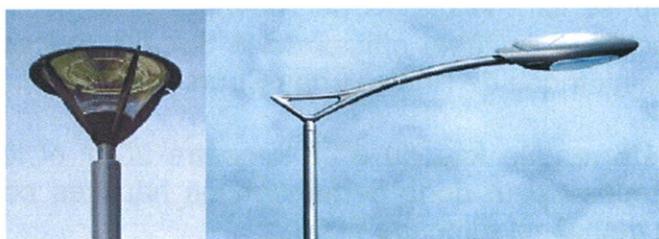
Eclairage

L'aménagement de l'éclairage est scindé en trois parties:

- La partie souterraine qui correspond aux socles et tubes électriques. Il s'agit de travaux de génie civil; ils sont compris dans les points 2.1.3, 2.1.4 et 2.1.5 ci-contre.



- La partie visible: mâts, luminaires et alimentation. Ces travaux sont réalisés par la SEVJ qui a rendu une soumission à fr 169'000.- alors que le devis prévoyait un montant de fr 150'000.-.



- La guirlande lumineuse et les mâts intermédiaires qui sont à la charge du Village du Pont.

SOLDE DES TRAVAUX A REALISER

Les travaux restant à réaliser en 2009 sont énumérés dans le tableau ci-dessous; il les présente brièvement avec l'estimation de leur coût:

Travaux	Montants
A- REFLECTION DE L'INFRASTRUCTURE DE LA CHAUSSEE ET DES TROTTOIRS <i>Pose des bordures et aménagements coté village du mur du Collège à la place du Tilleul</i>	SFr. 75'000.00
B- REVETEMENTS CHAUSSEE ET TROTTOIRS <i>Réfection de la chaussée selon le même principe réalisé à ce jour, pose du tapis coloré sur le trottoir et mise en forme de la zone de dégagement</i>	SFr. 380'000.00
C- MARQUAGE ET SIGNALISATION <i>Fin du marquage et pose de la signalisation</i>	SFr. 62'000.00
D- ECLAIRAGE PUBLIC <i>Fin de la pose</i>	SFr. 75'000.00
E- SEPARATIF <i>Terminé</i>	SFr. -
F- REFLECTION DU PERRE ET DES TERRASSES <i>Terminé</i>	SFr. -
G- RUE DU MODERNE ET ROUTE DU COLLEGE <i>Finitions mur du Moderne</i>	SFr. 10'000.00
H- CARREFOUR DE LA GARE <i>Bordures et aménagements, enrobé compté sous B.-</i>	SFr. 167'000.00
I- BARRIERES ET MOBILIER URBAIN <i>Fin de la pose de la barrière et mise en place du mobilier urbain</i>	SFr. 65'000.00
TOTAL	SFr. 834'000.00

PRESTATIONS INGENIEURS ET GEOMETRE

Les interventions prévues du géomètre restent inchangées.

Il en est de même pour les prestations de l'ingénieur pour l'étude et les appels d'offres.

En revanche, pour ce qui concerne la réalisation des travaux, une adaptation est nécessaire au vu du nouveau volume financier du chantier.

Cette augmentation dépend du coût des travaux, elle est estimée à fr 96'500.-.

TAXES, DIVERS ET IMPREVUS

Le contrat d'entreprise liant le maître de l'ouvrage et le consortium fixe les règles du renchérissement selon le système officiel de la Société Suisse des Entrepreneurs, soit l'indexation selon la méthode de l'Indices des Coûts de Production.

La soumission a été rendue lors du 3^{ème} trimestre 2007 et les travaux adjugés le 18 février 2008, l'entreprise peut donc demander les hausses correspondant aux travaux réalisés à partir du deuxième trimestre 2008.

Il en sera de même pour les travaux à réaliser en 2009.

Ces hausses sur les prix représentent un montant de fr 92'000.- pour les travaux réalisés en 2008 et devraient être de fr 54'000.- en 2009 si l'indice continue de monter.

La TVA sur l'ensemble des coûts supplémentaires représente un montant de fr 91'000.-.

BILAN FINANCIER

Le devis initial prévoyait les dépenses suivantes:

TRAVAUX	DEVIS
A.- REFECTION DE L'INFRASTRUCTURE DE LA CHAUSSEE ET DES TROTTOIRS	SFr. 366'000.00
B.- REVETEMENTS CHAUSSEE ET TROTTOIRS	SFr. 310'000.00
C.- MARQUAGES ET SIGNALISATION	SFr. 67'000.00
D.- ECLAIRAGE PUBLIC	SFr. 300'000.00
E.- SEPARATIF	SFr. 118'000.00
F.- REFECTION DU PERRE ET DES TERRASSES	SFr. 143'000.00
G.- RUE DU MODERNE ET ROUTE DU COLLEGE	SFr. 50'000.00
H.- CARREFOUR DE LA GARE	SFr. 260'000.00
I.- BARRIERES ET MOBILIER URBAIN	SFr. 273'500.00
J.- PRESTATIONS INGENIEUR ET GEOMETRE	SFr. 203'445.00
K.- TAXES, DIVERS ET IMPREVUS	SFr. 250'055.00
TOTAL	SFr. 2'341'000.00

Suite aux différents travaux supplémentaires évoqués ci avant, il doit être complété de la façon suivante:

HAUSSES	MONTANT
L.- TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES GENIE CIVIL	SFr. 1'047'500.00
M.- ECONOMIE SUR BARRIERES	SFr. -113'500.00
N.- ECLAIRAGE	SFr. 19'000.00
O.- ADAPTATION DES HONORAIRES D'INGENIEUR	SFr. 96'500.00
P.- HAUSSES selon Indice des Coûts de Production de la SSE (env.5%)	SFr. 146'000.00
Q.- TVA SUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	SFr. 91'000.00
TOTAL	SFr. 1'286'500.00
MONTANT TOTAL DEVISE	SFr. 3'627'500.00
TRAVAUX REALISES EN 2008	SFr. 2'435'000.00
TRAVAUX A REALISE EN 2009	SFr. 968'000.00
RABAIS ET ESCOMPTE	SFr. 149'400.00
TVA 7.6%	SFr. 247'400.00
TOTAL	SFr. 3'501'000.00
DIFFERENCE	SFr. 126'500.00
MONTANT A PREVOIR POUR LE PRÉAVIS COMPLEMENTAIRE	SFr. 1'160'000.00

ADDENDA : GRANULAT COLORE

Lors du rapport de la Commission pour le premier préavis, il a été décidé de réaliser le trottoir et la zone de dégagement en revêtement coloré.

Pour des raisons techniques et financières, le trottoir a été réalisé en tapis bitumineux de couleur.

En ce qui concerne la zone de dégagement et de cohabitation des piétons et des véhicules.

La Municipalité vous propose d'ajouter au montant ci-dessus (1.16 millions) la coloration par granulats de toute la zone de dégagement, pour un montant de Fr. 211'000.-

	😊	😐	☹️
Esthétique	✓		
Fonctionnalité	✓		

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de L'Abbaye

- ♦ Vu le préavis 2/2009 du 30 janvier 2009,
- ♦ Ouï le rapport de la commission d'étude,
- ♦ Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

d'accorder un complément de crédit de **fr 1'400'000.-** pour la rénovation de la route et éclairage de la rade du Pont, se composant des montants ci-dessous:
(fr 1'160'000.- de travaux + fr 211'000.- pour le granulat et fr 29'000.- d'arrondi)

de financer ce montant de la manière suivante:

- fr 1'400'000.- *par un emprunt prévisible* auprès d'un organe de crédit dans les limites du plafond d'endettement de fr 9.3 millions.
(endettement au 31.12.08 d'env. fr 3.57 millions)

d'amortir l'investissement par un prélèvement au fonds de réserve suivant:

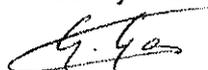
- fr. 100'000.- compte N° 9282.9 ("actions CVE")
- fr. 300'000.- compte N° 9282.1 ("générale")
- Le solde sur une période de 10 ans au maximum à raison de fr 100'000.- par année, la première fois en 2010, compte 430.3311.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• <i>Amortissement complémentaire par le fonds de réserve générale selon la situation comptable en 2009 et/ou 2010.</i> |
|---|

La Municipalité se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Gabriel GAY



Le Secrétaire


Jacky REYMOND

Délégués municipaux: MM. Gabriel Gay, syndic et Gil Berney, municipal.

Commission: Bernard Muller, rapp.; Jean-Noël Bifrare, Sylvain Berney, Kostia Schertenleib, Xavier Mouquin; James Favre et Laurent Tièche, suppl.